



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 223-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive :
N° d'affaire : 2021.RRGR.342

Déposée le : 26.11.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Egger (Hünibach, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 02.12.2021

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Offensive en faveur des vélos et des transports publics aux abords du lac de Thoune

Le Conseil-exécutif est prié de vérifier et d'entreprendre aussi rapidement que possible la mise en œuvre des mesures ci-après relatives aux voies de circulation entre les communes de Sigriswil, Oberhofen, Hilterfingen et Thoune.

1. Priorisation des transports publics afin que les horaires soient à nouveau respectés et les correspondances garanties même aux heures de pointe.
2. Création et signalement d'une bande cyclable continue en direction du centre-ville pour que les cyclistes puissent rouler vite sans devoir emprunter le quai de l'Aar.
3. Renforcement de l'offre de transports publics sur les lignes 24 (entre Oberhofen/Sigriswil et Schwanden) et 21 (toutes les 10 min. aux heures de pointe).
4. Optimisation des aires de circulation existantes grâce aux systèmes intelligents de régulation de la circulation.

Développement :

Depuis l'introduction du nouveau régime de circulation à Thoune, la rive droite du lac en direction du centre-ville est régulièrement engorgée non seulement en fin de semaine lorsqu'il fait beau, mais aussi durant la semaine aux heures de pointe. Ces embouteillages gênants perturbent la circulation privée ainsi que les transports publics qui ne peuvent plus garantir les correspondances en gare de Thoune. Le rond-point de Lauitor où les véhicules sortant de la ville ont la priorité, le rond-point du nouveau parking et celui de Berntor sont de toute évidence à l'origine de ces ralentissements. Les mesures immédiates annoncées par le canton s'avèrent donc bienvenues. Toutefois, la mise en œuvre d'une solution durable pour ces problèmes de circulation prendra beaucoup de temps. Dans une perspective à court et à moyen terme, mais aussi

sous l'angle de la protection du climat, les transports publics et la mobilité douce doivent maintenant être encouragés de manière à ce que les personnes qui résident sur la rive droite du lac de Thoue disposent d'une réelle alternative à la voiture. L'utilisation des aires de circulation existantes doit être optimisée en privilégiant les transports publics aux transports privés et en recourant aux systèmes intelligents de régulation de la circulation. Ce n'est qu'ainsi que la situation de circulation globalement insatisfaisante pourra être améliorée rapidement.

Motivation de l'urgence : pour les usagères et usagers des transports publics ainsi que pour les pendulaires, la situation actuelle est inacceptable et doit être améliorée le plus rapidement possible.

Destinataire

– Grand Conseil